

OIF/Groupe restreint sur Haïti

Le Gabon en assure désormais la présidence



Photo : D.R

Comminiqué du gouvernement

LE gouvernement de la République gabonaise a appris avec émotion le décès de Monsieur Beji Caïd Essebsi, président de la République tunisienne.

La disparition de cette illustre personnalité est une perte pour l'Afrique.

En cette circonstance particulièrement douloureuse, le gouvernement de la République gabonaise tient à exprimer ses vives condoléances et ses sentiments de sincère compassion au peuple et au gouvernement tunisiens.

Fait à Libreville, le 29 juillet 2019

Flavien Enongoue, président du groupe restreint du suivi sur Haïti.

O. N. & M.A.M
Libreville/Gabon

C'est ce qui, entre autres, ressort de la première réunion de ce groupe, tenue à Paris (France) récemment au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

L'AMBASSADEUR Haut représentants du Gabon en France, Flavien Enongoue, présidera, de 2019 à 2022, le Groupe restreint sur Haïti. Une structure chargée d'assurer le suivi des engagements pris à l'occasion du Comité ad hoc consultatif relatif aux problèmes de Haïti. Cette décision a été prise le 25 juillet dernier, au cours d'une réunion tenue à Paris (France), au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le Groupe restreint sur Haïti est composé, entre autres, de 13 des 54 États et gouvernements membres de l'OIF (Andorre, Arménie, Canada, Canada-Québec, Comores, RDC, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Maroc, Rwanda, Suisse et fédération Wallonie-Bruxelles); de 5 États observateurs (Argentine, Costa Rica, Mexique, République dominicaine et Uruguay); ainsi que de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie; de l'Union européenne; etc.

La création de cette structure avait été décidée, le 28 mars 2019, à l'initiative de la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, lors de la réunion du Comité ad hoc consultatif restreint sur Haïti. Lequel réunissait toutes les composantes de la Francophonie afin de se saisir de la situation de crise multidimensionnelle que connaît ce pays. Aussi, ce Groupe restreint de suivi présidé par Fla-

vien Enongoue sera-t-il chargé d'assurer l'évolution des engagements pris à l'occasion des assises du 28 mars 2019, ceux relatifs à l'élaboration du Plan d'actions de la Francophonie en faveur de Haïti; et de coordonner les échanges avec les différents acteurs de l'espace francophone engagés dans cette dynamique. En outre, l'ambassadeur du Gabon et son équipe s'occuperont de faire le rapport à la Commission politique du Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Dans l'urgence, le diplomate gabonais a été chargé d'identifier, parmi les membres du Groupe, ceux susceptibles d'être désignés comme points focaux par secteur de coopération, avec l'appui de la direction des "Affaires politiques et Gouvernance démocratique" de l'OIF. La désignation de l'ambassadeur Enongoue à la tête du Groupe restreint sur Haïti est considérée par certains comme "une reconnaissance du leadership diplomatique du président Ali Bongo Ondimba au sein de la Francophonie". D'autant plus que c'est la deuxième fois, depuis sa nomination en mars 2013, en qualité de Représentant personnel du chef de l'État au Conseil permanent de la Francophonie (CPF), qu'il lui est confié d'importantes responsabilités dans l'administration du fonctionnement des instances de l'OIF. Flavien Enongoue avait déjà présidé, quatre durant, (mars 2015-mars 2019), la Commission administrative et financière (CAF) de l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est donc dire qu'à travers lui, un autre challenge vient de s'ouvrir à la diplomatie gabonaise au sein de l'OIF.

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA JUSTICE
GARDE DES SCEAUX

CABINET DU MINISTRE D'ETAT



COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Justice Garde des Sceaux porte à la connaissance des électeurs concernés par l'élection législative partielle des Députés à l'Assemblée Nationale que la distribution des cartes d'électeurs a lieu du 31 juillet au 9 août 2019 dans les centres suivants :

Province de l'Estuaire

Commune de Libreville
6^{ème} arrondissement

2^{ème} Sièges

Centres de distribution	Centres de vote concernés
Ecole Publique Nzeng Ayong 1	Ecole Publique Nzeng Ayong 1 Ecole Publique Nzeng Ayong 2 Ecole Publique Nzeng Ayong 3 Lycée Jean Hilaire Obame
Ecole Publique Sibang 2	Ecole Publique Sibang 2
Ecole Publique Sibang 3	Ecole Publique Sibang 3
Ecole Publique Dragages	Ecole Publique Nzeng Ayong (Nouvelle cité) Ecole Publique Dragages Ecole Publique Nzeng Ayong 4

Département du Komo Mondah/ Commune de Ntoum
2^{ème} arrondissement

2^{ème} Sièges

Centres de distribution	Centres de vote concernés
Ecole Publique Plaine Ayeme	Ecole Publique Plaine Ayeme
Ecole Publique Essassa Nzogmitang	Ecole Publique Essassa Nzogmitang
Ecole Privée Cath. Nkok 1 Pk 27	Ecole Privée Cath. Nkok 1 Pk 27 SHM Nkok 1 Pk 27
Ecole Protestante de Nkoltang 1	Ecole Protestante de Nkoltang 1
Ecole Protestante de Nkoltang 2	Ecole Protestante de Nkoltang 2

Pour les autres circonscriptions électorales, les centres de distribution sont indiqués localement par les Préfets concernés.

Fait à Libreville, le 30 JUIL. 2019



Edgard Anicet MBOUMBOUMYAKOU
LE MINISTRE D'ETAT